Équivalence après un BTS

Par **Kiwikha**, le **02/09/2015** à **19:02**

Bonjour,
Je suis actuellement en BTS Professions immobilières, en deuxieme année. Ce milieu be m'intéresse pas mais j'avais dans l'idée, dans la mesure ou mon cursus actuel comporte de nombreux cours de droit, de demander une équivalence de manière à entrer directement en L2 ou L3 de droit.
J'aurais aimé vos avis sur ce projet, si il est dans le domaine du réalisable ou si vous connaissez des gens qui ont réussi a choper une équivalence.
J'attend vos réponses et vous remercie :)

Par **marianne76**, le **02/09/2015** à **22:15**

Bonjour,
Passer en L2 me paraît très bien

Par **Yn**, le **03/09/2015** à **09:22**

Plusieurs sujets traitent déjà de la question, utilise la fonction recherche.

Beaucoup d'universités refusent le passage BTS-L3 et autorisent une inscription en L2.

Selon moi, c'est la meilleure option. Note que si l'université est déjà exigeante en L1 sur la maîtrise du commentaire et méthodologie (ce qui est probable), tu devras être au point dès la rentrée, sinon tout va très vite se compliquer.

Copyright © 2025 Juristudiant.com - Tous droits réservés